

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNE DE LODÈVE

DÉCISION

portant sur

numéro
MLDC_200116_006

COTISATION 2020 À L'AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DU CINÉMA

Le Maire de la commune de Lodève,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment l'article L2122-22,

VU la délibération n°201711270003 du Conseil municipal du 27 novembre 2017 par laquelle le Conseil municipal délègue au Maire la prise de décision prévue à l'article sus-visé,

VU la décision du Maire n°MLDC_190319_019 du 19 mars 2019, relative à la cotisation 2019 à l'Agence pour le Développement Régional du Cinéma,

VU le courrier de l'Agence pour le Développement Régional du Cinéma du 15 janvier 2020, relatif à l'appel à cotisation pour l'année 2020,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Le renouvellement de l'adhésion à l'Agence pour le Développement Régional du Cinéma nécessite le versement de la cotisation 2020 d'un montant de 550,00 euros.

ARTICLE 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget principal – chapitre 011 -article 6281,

ARTICLE 3 : La présente délibération sera inscrite au registre des délibérations,

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Trésorier et moi-même sommes chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lodève, le seize janvier deux mille vingt,



Le Maire,
Pierre LEDUC

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Paris, le 06 janvier 2020

Madame MAZUC Patricia
MAIRIE DE LODEVE
CINEMA - Service Financier
Place de l'Hôtel-de-Ville
34700 LODEVE



Facture n° Cot.2020/ 451

Concerné l'établissement : Les Cinémas LUTEVA à LODEVE

FACTURE
Appel de cotisation 2020

Chère Madame,

Nous vous serions obligés de bien vouloir nous faire parvenir le montant de votre cotisation pour l'année 2020 :

- soit la somme de : **550,00 €**

Veuillez agréer, Chère Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Trésorier
Marc VAN MAELE

Si vous réglez par virement, merci de bien vouloir préciser le n° de la facture.

BNPPARB IMAGE ET MEDIAS			
Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30004	02270	00020192532	22

IDAN FR76 3000 4022 7000 0201 9253 222 - BIC BNPAFRPPPLZ

SIRET 784 362 477 00043 - APE 92.3B

(A découper et à retourner impérativement accompagné de votre chèque à l'AFC@E - 12, rue Vauvenargues - 75018 PARIS

SC

N° facture : 451

Adhérent : MAZUC Patricia

Ville : LODEVE

Cinéma : Les Cinémas LUTEVA

Cotisation : 550,00€

12 rue Vauvenargues - 75018 Paris - T + 33 (0)1 56 38 13 20 - www.art-et-essai.org - Association Art et Essai 19.10.1901 - Siret 784 362 477 00043 - APE 92.3B - N° de cotisation : 2020-01-01